

Guide annulation voyages

Numéro direct 24/24 & 7/7: **01 45 16 66 05**



Choix 2



Réception d'appel par Mutuaide



Le responsable GM donne le n° de Contrat: **GRC 112 638 47- 4001**



Ouverture d'un dossier et vérification des droits ,
identification des garanties et de l'évènement



Le responsable GMOUV note le n° de dossier



Mutuaide envoie par mail et par courrier à J+1 un accusé de réception
En demandant les pièces justificatives



Vérification de l'évènement auprès du voyageur

Liste des justificatifs à fournir

Copie recto-verso de la carte d'adhérent à jour de la cotisation

Facture initiale du voyage mentionnant le détail des prestations terrestres et aériennes

Original de la facture des frais d'annulation

Photocopie des conditions générales de vente avec le barème d'annulation

Liste des participants

En cas de décès: avis de décès plus justificatif de lien de parenté avec la personne décédée

En cas de maladie: certificat médical justifiant la pathologie empêchant le voyage

Questionnaire médical envoyé par Mutuaide